

*Le budget—Mme K. Campbell*

## LA CENTRALE NUCLÉAIRE FERMI II

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, la pétition dûment certifiée que j'aimerais présenter ce matin provient d'environ 500 personnes des localités de tout le comté d'Essex et de la ville de Windsor.

La pétition fait remarquer qu'à quelques kilomètres à peine de nos frontières, la centrale nucléaire Fermi II continue de fonctionner. Elle continue de présenter un net danger pour la vie et les biens des habitants de notre région à cause de la série épouvantable d'accidents qui y sont survenus.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement de prendre des mesures aussi énergiques que possible pour amener les États-Unis à accepter un processus d'examen indépendant qui permettra de faire une évaluation équitable de la centrale pour établir si elle est sans danger pour l'avenir.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Pierre H. Vincent (Trois-Rivières):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Toutes les questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LE BUDGET

## L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 8 mai 1989, de la motion de M. Wilson (Etobicoke—Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. MacLaren:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«la Chambre déplore que le gouvernement ait imposé des taxes injustes et fait des coupures dans les programmes vitaux, y compris ceux qui concernent les garderies, le développement régional et l'agriculture, dans ses efforts pour réduire son déficit annuel, bien que ces efforts

aient été rendus futiles par sa politique inappropriée des taux d'intérêt élevés; et

Que la Chambre condamne le gouvernement pour la poursuite de ces politiques, qui sont particulièrement onéreuses pour les Canadiens à faible revenu et à revenu moyen et qui feront certainement obstacle à l'essor futur de l'économie canadienne.»

**L'hon. Kim Campbell (ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien):** Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de participer à ce débat qui porte sur l'un des plus importants mandats du gouvernement, à savoir établir un plan financier, un budget grâce auquel le gouvernement peut fonctionner l'année qui vient et grâce auquel nous pouvons assurer la prospérité permanente de tous les Canadiens.

En tant que Canadiens, nous sommes confrontés à un problème grave. C'est notre dette nationale croissante qui augmente de 3 millions de dollars par heure. Demain à cette heure-ci, elle se sera accrue de 80 millions de dollars et dans seulement deux semaines, de plus de 1 milliard de dollars.

Les intérêts à payer sur la dette augmentent également rapidement. Il y a seulement 20 ans, on ne payait que 12 cents d'intérêt pour chaque dollar envoyé à Ottawa par le contribuable. Lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir il y a quatre ans et demi, ce montant atteignait déjà 32 cents. Cette année il dépasse 35 cents.

La dette est un important obstacle qui nous empêche de bâtir le genre d'avenir que nous voulons pour nous-mêmes et pour nos enfants. Hier, à la Chambre, le député d'Esquimalt—Juan de Fuca (M. Barrett) a dit qu'il n'était pas question des banques d'alimentation dans le budget ni des pauvres du Canada. Je crois que le budget s'attaque directement aux problèmes des pauvres et des défavorisés dans la société canadienne.

Contrairement au Nouveau Parti démocratique, notre gouvernement ne perçoit pas les Canadiens comme des victimes et ne croit pas que le rôle du gouvernement est de perpétuer la faiblesse et la dépendance. Il croit plutôt que le rôle du gouvernement dans la société canadienne est d'aider les gens dans leurs communautés, de leur donner les moyens de voler de leurs propres ailes. Cela ne peut cependant pas se faire sans une bonne planification financière visant à régler les problèmes fondamentaux comme la pauvreté, le chômage et la formation.

Sans s'attaquer au problème de la dette publique, le gouvernement du Canada ne peut pas régler la question de la disparité des revenus dans la société canadienne. Il ne peut pas non plus donner de la formation aux travailleurs canadiens déplacés par suite de changements technologiques ou d'autres changements touchant l'écono-